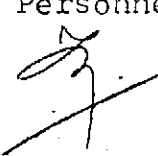


SOMMAIRE:

Reclassement.

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY

Présenté par
le Directeur
du Personnel,

-  VU la Constitution de la République du Dahomey ;
VU le Décret n°33/PR. du 25 Janvier 1964 portant formation du
Gouvernement de la République du Dahomey ;
VU le Décret n°64-54/PC/SGG. du 2 Mai 1964 fixant les attribu-
tions des Membres du Gouvernement ;
VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général
de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont
modifiée ;
VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités
communes d'application du statut général de la fonction
publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement
sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels
divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et
Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont
modifié ;
VU l'arrêté n°2435/CP. du 20 Septembre 1954 fixant le statut
particulier du Personnel des Commis-Expéditionnaires du
Dahomey ;
VU le Décret n°62-47/PR-MFPT. du 2 Février 1962 portant statuts
particuliers des corps des Personnels relevant des Services
Extérieurs du Trésor de la République du Dahomey ;
VU le Décret n°336/PR-MEFP/DP2 du 18 Juillet 1963 portant
intégration et reclassement dans le corps des Agents de
Bureau ;
VU l'arrêté n°129/GP/MEFP/DP2 du 23 Novembre 1963 portant
intégration, avancement d'échelon et reclassement des Com-
mis d'Administration Général de l'ex-Corps Local de Côte-
d'Ivoire ;
VU l'arrêté n°158/PC-MFPT.AS/DP2 du 8 Décembre 1964 portant
intégration et reclassement des Commis-Expéditionnaires du
corps local de la Haute-Volta,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont et demeurant rapportées en ce qui concerne:

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| MM. AGBO Léonard | MM. GBEHODE Houssinou Hector |
| - AJAVON Francis Ayité | - HOUSSOU Thomas |
| - AKPONIKPE Paul | - KOUGBE Honoré |
| - ALLADATIN Barnabé | - KOUKPAKY Michel |
| - AMOUSSOU Codjo Florentin | - LALEYE Roger Bruno |
| - ASSOGBA Aurélien | - MIAN Cossi Joseph |
| - ASSOGBA François Edouard | - MOUZALAS Marc |
| - BADA Jean-Marie Bernard | - QUENUM Emile André |
| - BADAROU Soulé Kabirou | - SAIZONOU Alexandre |
| - da SILVA Félix Jean | - TOUPE Sébastien |
| - FANOU Nestor | - ZINSOU Assogba Julien |

les dispositions des articles 2 et 4 des, décret n°336/PR/MEFP/DP2, arrêté n°129/GP/MEFP/DP2 des 18 Juillet et 23 Novembre 1963 et celles de l'arrêté n°158/PC/MFPTAS/DP.2 du 8 Décembre 1964 portant reclassement dans le corps des Agents de Bureau.

ARTICLE 2. - Conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n°62-47/PR/MFPT. du 2 Février 1962, les Commis-Expéditionnaires dont les noms suivent sont reclassés, à compter du 1er Janvier 1961 dans le Corps des Agents de Poursuites appartenant au Cadre des Personnels relevant des Services extérieurs du Trésor aux grade, classe et échelon

NOM et PRENOMS	SITUATION AU 1er JANVIER 1961 DANS LE CORPS DES COMMIS-EXPEDITIONNAIRES				SITUATION AU 1er JANVIER 1961 DANS LE CORPS DES AGENTS DE POURSUITES			
	Grade et échelon	Indice	A.C.	R.S.M.	Grade et échelon	Indice	A.C.	R.S.M.
ADIGOUN Boniface	Commis-Expéditionnaire Adjoint 4 ^e échelon à/c. du 13-7-60	I20	5m18j	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 4 ^e échel-	I20	5m18j	Néant
AGBO Léonard	Commis-Expéditionnaire Ordinaire 3 ^e échelon à/c. du 1-1-1961	I55	Néant	Néant	Agent de Poursuites de 1 ^e classe, 3 ^e échel-	I60	Néant	Néant
AJAVON Francis Ayité	Commis-Expéditionnaire Adjoint 3 ^e échelon à/c. du 1-3-1960 + 2m1j AC	I10	1a1j	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 3 ^e échel-	I10	1a1j	-"
AKPONIKPE Paul	Commis-Expéditionnaire Adjoint 4 ^e échelon à/c. du 25-8-1960	I20	4m6j	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 4 ^e échel-	I20	4m6j	-"
ALLADATIN Barnabé	Commis-Expéditionnaire Adjoint 4 ^e échelon à/c. du 5-3-1960	I20	9m26j	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 4 ^e échel-	I20	9m26j	-"
AMOUSSOU Codjo Florentin	Commis-Expéditionnaire Adjoint 4 ^e échelon à/c. du 1-4-1955	I20	5a9m	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 4 ^e échel-	I20	5a9m	-"
ASSOGBA Aurélien	Commis-Expéditionnaire Adjoint 4 ^e échelon à/c. du 1-4-1959	I20	1a9m	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 4 ^e échel-	I20	1a9m	-"
ASSOGBA François Edouard	Commis-Expéditionnaire Adjoint 3 ^e échelon à/c. du 1-3-1960 + 2mAC	I10	1a	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 3 ^e échel-	I10	1a	-"
BADA Jean-Marie Bernard	Commis-Expéditionnaire Adjoint 4 ^e échelon à/c. du 1-7-1959	I20	1a6m	Néant	Agent de Poursuites de 2 ^e classe, 4 ^e échel-	I20	1a6m	-"

SA Théophile	Commis-Expéditionnaire : Adjoint 3° échelon à/c. du 9-3-1959	IIO	Ia9m 22j	Néant	Agent de Poursuites de 2° classe, 3° échelon	IIO	Ia9m 22j	Néant
NUM Emile André	Commis-Expéditionnaire : Adjoint 4° échelon à/c. du 1-1-1959	I20	2a	Néant	Agent de Poursuites de 2° classe, 4° échelon	I20	2a	Néant
ZONOU Alexandre	Commis-Expéditionnaire : Principal, 2° échelon à/c. du 1-4-1959	I80	Ia9m	Néant	Agent de Poursuites Principal 1° échelon	I80	Ia9m	Néant
PE Sébastien	Commis-Expéditionnaire : Adjoint 4° échelon à/c. du 1-1-1959	I20	2a	Néant	Agent de Poursuites de 2° classe, 4° échelon	I20	2a	Néant
SOU Assogba Julien	Commis-Expéditionnaire : Principal 3° échelon à/c. du 12-5-1960	I90	7mI9j	Néant	Agent de Poursuites Principal, 2° échelon	I90	7mI9j	Néant

ARTICLE 3.- Sont constatés, à compter des dates ci-après, les avancements d'échelon des Agents de Poursuites dont les noms suivent :

Au 2ème échelon du grade d'Agent de Poursuites Principal

SAIZONOU Alexandre, à/c. du 1-4-1961 AC épuisé

Au 3ème échelon du grade d'Agent de Poursuites Principal

SAIZONOU Alexandre, à/c. du 1-4-1963

ZINSOU Assogba Julien, à/c. du 12-5-1962 AC épuisé

Au 2ème échelon du grade d'Agent de Poursuites de 1ère classe

KOUGBE Honoré à/c. du 1-1-1963

KOUKPAKY Michel à/c. du 1-1-1963

Au 3ème échelon du Grade d'Agent de Poursuites de 1ère classe

KOUGBE Honoré à/c. du 1-1-1965

KOUKPAKY Michel à/c. du 1-1-1965

MIAN Cossi Joseph à/c. du 1-1-1965

AROU Soulé Kabirou	Commis-Expéditionnaire : I20	3a	Néant	Agent de Poursuites : I20	3a	Néant
	Adjoint 4° échelon à/c. : du I-I-1958			de 2° classe, 4° échelon :		
SILVA Félix Jean	Commis-Expéditionnaire : I55	Néant	Néant	Agent de Poursuites : I60	Néant	Néant
	Ordinaire 3° échelon : à/c. du I-I-61			de 1° classe, 3° échelon :		
NOU Nestor	Commis-Expéditionnaire : I20	3a	Néant	Agent de Poursuites : I20	3a	Néant
	Adjoint 4° échelon à/c. : du I-I-1958			de 2° classe, 4° échelon :		
EHODE Houssinou Hector	Commis-Expéditionnaire : I10	9m10j	Ia	Agent de Poursuites : I10	9m10j	Ia
	Adjoint 3° échelon à/c. : du 2I-3-1960			de 2° classe, 3° échelon :		
JESSOU Thomas	Commis-Expéditionnaire : I20	3a	Néant	Agent de Poursuites : I20	3a	Néant
	Adjoint 4° échelon à/c. : du I-I-1958			de 2° classe, 4° échelon :		
UGBE Honoré	Commis-Expéditionnaire : I30	9m8j	Néant	Agent de Poursuites : I40	Néant	Néant
	Ordinaire 1° échelon : à/c. du 23-3-1960			de 1° classe, 1° échelon :		
UKPAKY Michel	Commis-Expéditionnaire : I30	Néant	Néant	Agent de Poursuites : I40	Néant	Néant
	Ordinaire 1° échelon : à/c. du I-I-1961			de 1° classe, 1° échelon :		
LEYE Roger Bruno	Commis-Expéditionnaire : I20	Ia9m	Néant	Agent de Poursuites : I20	Ia9m	Néant
	Adjoint 4° échelon à/c. : du I-4-1959			de 2° classe, 4° échelon :		
AN Cossi Joseph	Commis-Expéditionnaire : I45	Néant	Néant	Agent de Poursuites : I50	Néant	Néant
	Ordinaire 2° échelon : à/c. du I-I-1961			de 1° classe, 2° échelon :		
UZALAS Marc	Commis-Expéditionnaire : I20	Ia	Néant	Agent de Poursuites : I20	Ia	Néant
	Adjoint 4° échelon à/c. : du I-I-1960			de 2° classe, 4° échelon :		
						.../...

Au 4ème échelon du grade d'Agent de Poursuites de 2ème classe

VU:
LE CONTROLEUR
FINANCIER,

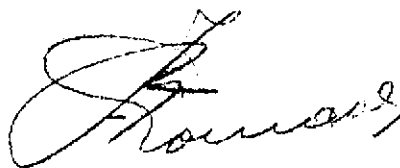
AJAVON Francis Ayité à/c.du 30-I2-I96I AC épuisé
ASSOGBA François Edouard .. à/c.du I-I-I962 AC épuisé
GBEHODE Houssinou Hector .. à/c.du 2I-3-I96I AC épuisé
OUSSA Théophile à/c.du 9-3-I96I AC épuisé

ARTICLE 4.- Le présent décret sera enregistré et publié au
Journal Officiel de la République du Dahomey ./.-

COTONOU, le 29 MARS 1965

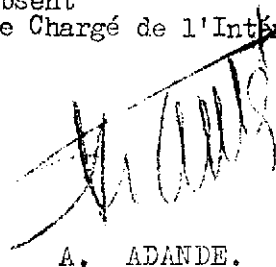
VU:
Le Ministre de la Fonction Publique
du Travail et des Affaires Sociales


Théophile PAOLETTI.-



Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

VU :
Pr. Le Ministre des Finances, des
Affaires Economiques et du Plan,
absent
Le Ministre Chargé de l'Intérim


A. ADANDE.

ORIGINAL	I
JORD	I
PCG	8
MFPTAS	I
MFAEP	I
DFP	I
DP	3I
DGF	I
DB	I
DC	2
CF	I
DI	I
Trésor	I
Pensions	2
Intéressés	24